

**Marie-Claude MIGNON**

Expert-Comptable diplômée

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Hauts de France

Commissaire aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes  
rattachée à la CRCC des Hauts de France

**ASSOCIATION ELEVAGES SANS FRONTIERES**

Siège Social : 41 Rue Delerue  
59 290 WASQUEHAL

SIRET : 440 771 236 00021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 30 juin 2024*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ELEVAGES SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ELEVAGES SANS FRONTIERES à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Juillet 2023 à la date d'émission de mon rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans les généralités des commentaires du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public à savoir la dérogation sur la présentation de cet état pour ce qui se rapporte à la valorisation du microcrédit en animaux.



**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assurée que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association ELEVAGES SANS FRONTIERES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOURCOING, le 19 Novembre 2024

**MARIE-CLAUDE MIGNON**

Commissaire aux comptes

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires  
aux Comptes rattachée à la CRCC des Hauts de  
France





## ANNEXE AU RAPPORT

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

3LEVAGES SANS FRONIERES

11 RUE DELERUE

59290 WASQUEHAL

## **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	21 840	14 008	7 832	12 200	4 368	35,80
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	290 144		290 144	290 144		
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	21 620	19 666	1 954	3 860	1 907	49,39
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	18 300		18 300	17 855	445	2,49	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	30 000		30 000	30 000			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>381 904</b>	<b>33 674</b>	<b>348 230</b>	<b>354 059</b>	<b>5 829</b>	<b>1,65</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	80 888		80 888	222 560	141 672	63,66
	Autres créances	6 127		6 127	6 054	72	1,19
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	411 739		411 739	181 996	229 742	126,23	
Charges constatées d'avance (3)	66 113		66 113	115 128	49 015	42,57	
<b>Total III</b>	<b>564 867</b>		<b>564 867</b>	<b>525 739</b>	<b>39 127</b>	<b>7,44</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>946 770</b>	<b>33 674</b>	<b>913 096</b>	<b>879 798</b>	<b>33 298</b>	<b>3,78</b>	



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024	12	Exercice N-1 30/06/2023	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	300 262		300 262			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	32 967		32 967			
Report à nouveau	184 812		171 450	13 361	7.79		
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	147 826		47 237	195 062	412.95		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	665 867		457 443	208 424	45.56		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 931			13 931		
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	13 931			13 931		
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	28 635		41 926	13 291	31.70	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 313		33 209	9 105	27.42		
Dettes fiscales et sociales	64 815		60 712	4 103	6.76		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	97 536		286 509	188 973	65.96	
	<b>Total IV</b>	233 299		422 355	189 056	44.76	
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		913 096		879 798	33 298	3.78	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

233 299

422 355



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	130		130	2 049	1 919	93.66
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	130		130	2 049	1 919	93.66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			373 466	414 275	40 809	9.85
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			595	4 518	3 923	86.83
Autres produits			1 550 326	1 411 145	139 181	9.86
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 924 517	1 831 987	92 530	5.05
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 965	1 046	919	87.91
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			503 850	543 449	39 599	7.29
Impôts, taxes et versements assimilés			12 689	22 128	9 439	42.66
Salaires et traitements			348 807	354 681	5 874	1.66
Charges sociales			116 994	105 006	11 988	11.42
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 915	6 856	59	0.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			7 346		7 346	
Autres charges			718 441	931 122	212 681	22.84
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 717 007	1 964 288	247 281	12.59
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			207 510	132 301	339 811	256.85
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2024	12	30/06/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 293		2 181	1 112 50.95
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			2	2 100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	3 293		2 183	1 110 50.83
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	573		785	212 27.01
Différences négatives de change			0	0 100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	573		785	212 27.04
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	2 720		1 398	1 322 94.59
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	210 230		130 903	341 133 260.60
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 787		8 667	3 880 44.77
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	4 787		8 667	3 880 44.77
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8			8
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 585			6 585
<b>Total VIII</b>	6 593			6 593
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	1 806		8 667	10 473 120.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	60 598		75 000	135 598 180.80
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 932 596		1 842 837	89 760 4.87
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	1 784 771		1 890 073	105 303 5.57
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	147 826		47 237	195 062 412.95

**ÉLEVAGES SANS FRONTIÈRES**

**ANNEXES AUX COMPTES  
ANNUELS**

**EXERCICE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024**



## SOMMAIRE

1.	PRÉAMBULE.....	3
2.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	3
3.	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	3
3.1.	Actif immobilisé .....	3
3.2.	Etat des créances.....	4
3.3.	Charges constatées d'avance.....	4
4.	NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	5
4.1.	Fonds associatifs.....	5
4.2.	Fonds propres.....	5
4.3.	Provisions.....	5
4.4.	Fonds dédiés.....	7
4.5.	Etat des dettes.....	7
4.6.	Comptes de régularisation.....	7
5.	NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	8
6.	AUTRES INFORMATIONS .....	9
6.1.	Rémunération des dirigeants.....	9
6.2.	Honoraires du commissaire aux comptes.....	9
6.3.	Fiscalité.....	10
6.4.	Engagements hors bilan.....	10
6.5.	Partenaires locaux.....	10
7.	COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC.....	11
8.	COMMENTAIRE DU CER.....	12
8.1.	Généralités.....	12
8.2.	Les ressources collectées.....	12
8.3.	Les emplois réalisés.....	12
9.	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	13

## 1. PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 913 097 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 147 826 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/10/2024 par le Conseil d'administration.

## 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Par exception, l'immeuble à l'actif de l'association, qui est une maison à usage d'habitation où est fixé le siège de l'association, ne fait pas l'objet d'amortissement. En effet, sa valeur ne diminue pas avec le temps.

## 3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 3.1. Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations nettes = 348 230 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	294 004		1 906	292 098
Immobilisations incorporelles	12 200		4 368	7 832
Immobilisations financières	47 855	445		48 300
<b>TOTAL</b>	<b>354 059</b>	<b>445</b>	<b>6 274</b>	<b>348 230</b>



Amortissements et provisions d'actif = 29 423 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	17 119	2 546		19 666
Immobilisations incorporelles	9 640	117		9 757
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>26 759</b>	<b>2 663</b>		<b>29 423</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature et bien immobilisé	Montant	Amortissement	Valeur Nette	Durée
Constructions (bâtiment)	290 144	0	290 144	Non amorti.
Aménagements divers (chaudière)	4 110	4 110	0	5 ans
Matériel de transport	9 909	9 909	0	4 ans
Matériel informatique	7 631	5 647	1 984	3 ans
Site internet	21 840	14 008	7 832	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>333 634</b>	<b>33 674</b>	<b>299 960</b>	

3.2. Etat des créances = 87 015 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Créances	87 015	87 015	0
<b>TOTAL</b>	<b>87 015</b>	<b>87 015</b>	<b>0</b>

3.3. Charges constatées d'avance = 66 113€

Les charges constatées correspondent aux fournisseurs et aux reliquats terrain



#### 4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

##### 4.1. Fonds associatifs = 300 262 €

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Fonds associatif
Fonds en début d'exercice			300 262
Fonds émis			
Fonds remboursés ou annulés			
<b>Fonds en fin d'exercice</b>			<b>300 262</b>

Les fonds associatifs proviennent de fonds reçus à la création de l'association et ne sont pas assortis de droit de reprise

##### 4.2. Fonds propres = 124 214 €

Mouvements des fonds propres	A la clôture du bilan précédent	Affectation du résultat de l'exercice précédent	A la clôture du bilan
Report à nouveau	124 214		124 214
Autres réserves		32 967	32 967
<b>Cumuls</b>	<b>124 214</b>	<b>32 967</b>	<b>157 181</b>

Selon la décision votée à l'Assemblée Générale du 5 décembre 2023, nous avons affecté le résultat de l'exercice précédent en Report à nouveau.

##### 4.3. Provisions = 13 931 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées		7 346 €		7 346 €	7 346 €
Provisions sur projet (Aménagement des nouveaux bureaux)		6 595 €		6 595 €	6 595 €
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>13 931</b>	<b>0</b>	<b>13 931</b>	<b>13 931</b>

La provision réglementée de 7 346 € correspond à la provision pour départ en retraite. Le tableau ci-joint définit la méthodologie de calcul de cette provision. L'association a pour la première fois, au titre de cet exercice, provisionné le montant correspondant en provision réglementée.

Salaire Brut	Age	Durée restante jusqu'à la retraite	Taux d'augmentation des salaires	Salaire théorique lors de départ à la retraite	Prob de rester en fonction jusqu'à la retraite	Prob de rester en vie jusqu'à la retraite	Prob combinée	Indemnités théorique	Provision pour départ à la retraite	carrière	Rappel nb mois indem	A provisionner
2 417	26	38	5%	12 872	14,24%	92,00%	13%	4 135	420,446	39	2	10,78
2 500	27	37	5%	12 742	14,99%	92,00%	14%	4 308	465,283	37	2	0,00
4 316	47	17	5%	9 121	41,81%	92,00%	38%	6 452	2 320,504	25	1,5	742,56
3 000	39	25	5%	9 016	27,74%	92,00%	26%	5 642	1 254,048	33	2	304,01
2 204	59	5	5%	2 747	77,38%	92,00%	71%	3 596	2 661,935	22	1,5	2 056,95
4 233	57	7	5%	5 761	69,83%	92,00%	64%	6 807	4 467,415	29	1,5	3 389,07
3 837	44	20	5%	9 253	35,85%	92,00%	33%	7 483	2 246,877	32	2	842,58
2 500	27	37	5%	12 742	14,99%	92,00%	14%	4 308	465,283	37	2	0,00

14 301.79

7 345.96

Hypothèses :	
Age de la retraite	64
Taux de mortalité	8%
Taux de rotation	5%
Taux d'actualisation	6,2%
Taux d'augmentation salariale	7,00%
Charges sociales	22,60%



**4.4 Fonds dédiés = 60 598 €**

Fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
Projet Envol des Femmes (Maroc)	0	10 000	0	10 000	10 000
Projet OGS2 (Togo)	0	50 598	0	50 598	50 598
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>60 598</b>	<b>0</b>	<b>60 598</b>	<b>60 598</b>

**4.5 Etat des dettes = 135 763 €**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit	28 635	13 587	14 966	0
Fournisseurs	42 213	42 213		
Dettes fiscales & sociales	64 815	64 815		
<b>TOTAL</b>	<b>135 763</b>	<b>120 885</b>	<b>14 966</b>	<b>0</b>

**4.6 Comptes de régularisation = 97 536 €**

Les comptes de régularisation correspondent à des produits constatés d'avance.

Etat des comptes de régularisation	Montant brut	A 1 an	A plus d'un an
Créances publiques	37 500	37 500	
Créances privées	55 376	55 376	
<b>Cumuls</b>	<b>97 536</b>	<b>97 536</b>	<b>0</b>

**5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée. En fin d'exercice, un recensement des dettes et créances non réglées ou encaissées est effectué et pris en compte dans les comptes annuels.

Produits	Montant total
Montant perçu au titre d'assurances vie	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Juillet 2023 – Juin 2024

RESSOURCES A24	Montant €	Ressources générosité A24	%
<b>1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 550 326</b>	<b>1 550 326</b>	<b>79,19%</b>
Dons	1 473 859	1 473 859	75,29%
Legs et assurances-vie	5 184	5 184	0,26%
Etablissements scolaires	4 696	4 696	0,24%
Entreprises	65 927	65 927	3,37%
Cotisations adhérents	660	660	0,03%
<b>2. RESSOURCES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>239 486</b>	<b>0</b>	<b>12,23%</b>
Associations, fondations	230 673		11,78%
			0,00%
Prestations	130		0,01%
Produits financiers et exceptionnels	8 683		0,44%
<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>142 793</b>	<b>0</b>	<b>7,29%</b>
AFD	142 793		7,29%
<b>4. VALORISATION MICROCREDIT EN ANIMAUX</b>	<b>25 037</b>	<b>0</b>	<b>1,28%</b>
<b>5. REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>		
<b>6. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>			
Insuffisance de ressources de l'exercice			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 957 642</b>	<b>1 471 749</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>1 957 642</b>
--------------	------------------

EMPLOIS A24	Montant €	%	Affectation générosité A24	% du total des dons
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 069 956</b>	<b>62%</b>	<b>799 452</b>	<b>52%</b>
1.1 Mission sociale en France	86 979	5%	86 979	6%
1.2 Mission sociale à l'étranger	957 939	55%	712 473	46%
réalisation des partenaires	694 725			
réalisation ESF en direct	263 214			

1.3 Valorisation du Micro-crédit en animaux	25 037	1%		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>492 225</b>	<b>28%</b>	<b>474 412</b>	<b>31%</b>
2.1 Frais d'appel public à la générosité	466 231	27%	457 418	30%
2.2 Frais de recherche des autres fonds (privés - publics)	25 994	1%	16 994	1%
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>173 527</b>	<b>10%</b>	<b>94 527</b>	<b>6%</b>
3.1 Fonctionnement général	144 643			
3.2 Impôts et taxes	12 689			
3.3 Services bancaires + Intérêts sur emprunts	8 849			
3.4 Autres charges	7346			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 735 708</b>		<b>1 368 391</b>	
Dotations aux provisions et dépréciations	13 510		13 510	1%
Reports en fonds dédiés de l'exercice	60 598		20 598	1%
Excédent de ressources de l'exercice	147 826		147 826	10%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 957 642</b>		<b>1 550 325</b>	

<b>TOTAL</b>	<b>1 957 642</b>
--------------	------------------

Bénévolat	5 007
Prestations en nature	8400
Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>13 407</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1. Objet social et nature de l'association

L'association a pour objet de lutter contre la faim et la pauvreté dans les pays en voie de développement ou en reconstruction dans le but de :

- Redonner une dignité aux familles rurales des pays en voie de développement en leur donnant la possibilité de vivre d'une production d'élevage ;
- Pallier les carences alimentaires des enfants et des familles ;
- Contribuer à atteindre dans les pays en développement une autosubsistance en produits alimentaires ;
- Apporter formation et assistance technique pour rendre les projets viables ;
- Fournir des animaux et les équipements qui y sont attachés ;
- Rendre les familles responsables de leur développement et soucieuses des autres et de l'environnement

Les fonds collectés par l'association sont destinés exclusivement aux projets respectant les règles ci-dessus et se référant aux principes du micro-crédit remboursable en animaux.

### 6.2. Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association, ainsi que les administrateurs et membres des comités ne sont pas rémunérés.



### 6.3. Effectif de l'association

A la date du 30 juin 2024, l'effectif d'Elevages sans frontières est de 9 salariés au siège à Wasquehal et 3 personnes basées en Afrique.

### 6.4. Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>

### 6.5. Fiscalité

L'association n'est pas assujettie aux impôts de droit commun (impôts sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée, contribution économique territoriale...) compte tenu de sa gestion désintéressée et du caractère non concurrentiel de ses activités.

### 6.6. Engagements hors bilan

L'association n'a donné ou reçu aucune garantie, ni aucun engagement de quelque nature que ce soit autre que l'emprunt immobilier qui est garanti auprès de la banque par le privilège de prêteur de deniers pour le montant en principal, intérêts et accessoires.

### 6.7. Partenaires locaux

Pour l'ensemble des projets, ESF réalise des virements aux partenaires de mise en œuvre des projets, les décaissements étant réalisés sur justification du virement précédent et planification des dépenses à venir. Les montants virés mais non utilisés à la date de clôture sont enregistrés en charges constatées d'avance.



## COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

Juillet 2023 - Juin 2024

EMPLOIS A24	Montant €	%	Affectation générosité A24	% du total des dons	RESSOURCES A24	Montant €	Ressources générosité A24	%
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 069 956</b>	<b>62%</b>	<b>799 452</b>	<b>52%</b>	<b>1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 550 326</b>	<b>1 550 326</b>	<b>79,19%</b>
1.1 Mission sociale en France	86 979	5%	86 979	6%	Dons	1 473 859	1 473 859	75,29%
1.2 Mission sociale à l'étranger réalisation des partenaires réalisation ESF en direct	957 939	55%	712 473	46%	Legs et assurances-vie Etablissements scolaires Entreprises	5 184 4 696 65 927	5 184 4 696 65 927	0,26% 0,24% 3,37%
1.3 Valorisation du Micro-crédit en animaux	263 214				Cotisations adhérents	660	660	0,03%
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>492 225</b>	<b>28%</b>	<b>474 412</b>	<b>31%</b>	<b>2. RESSOURCES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>239 486</b>	<b>0</b>	<b>12,23%</b>
2.1 Frais d'appel public à la générosité	466 231	27%	457 418	30%	Associations, fondations	230 673		11,78%
2.2 Frais de recherche des autres fonds (privés - publics)	25 994	1%	16 994	1%				0,00%
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>173 527</b>	<b>10%</b>	<b>94 527</b>	<b>6%</b>				
3.1 Fonctionnement général	144 643				Prestations	130		0,01%
3.2 Impôts et taxes	12 689				Produits financiers et exceptionnels	8 683		0,44%
3.3 Services bancaires + Intérêts sur emprunts	8 849				<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>142 793</b>	<b>0</b>	<b>7,29%</b>
3.4 Autres charges	7346				AFD	142 793		7,29%
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 735 708</b>		<b>1 368 391</b>		<b>4. VALORISATION MICROCREDIT EN ANIMAUX</b>	<b>25 037</b>	<b>0</b>	<b>1,28%</b>
Dotations aux provisions et dépréciations	13 510		13 510	1%	<b>5. REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	60 598		20 598	1%	<b>6. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>			
Excédent de ressources de l'exercice	147 826		147 826	10%	Insuffisance de ressources de l'exercice			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 957 642</b>		<b>1 550 325</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 957 642</b>	<b>1 471 749</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 957 642</b>				<b>TOTAL</b>	<b>1 957 642</b>		



## 8. COMMENTAIRE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

### 8.1. Généralités

Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER) présenté ci-dessus regroupe l'ensemble des opérations de l'association ayant son siège 41 rue Delerue à, Wasquehal (59290). Les montants exprimés sont en euros.

Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers clos le 30 juin 2024.

Le CER présenté en annexe est conforme au modèle stipulé par l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologations du règlement n° 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable, à l'exception de la valorisation du microcrédit en animaux décrite ci-après aux emplois réalisés et qui est une spécificité de l'association.

A ce titre il présente un total des emplois et des ressources au 30 juin 2024, respectivement 1 932 605€ et 1 784 779€ en adéquation avec le compte de résultat (Charges et Produits) et un excédent comptable de 147 826 €, abstraction faite de la valorisation du microcrédit en animaux explicité ci-après.

### 8.2. Les Ressources collectées

Le total des ressources perçues au 30 juin 2024 provenant de la générosité du public s'est élevé à 1 550 326€ soit 79.19% des ressources de l'exercice.

Les ressources issues de la générosité du public ont ainsi financé 79.19 % du total des emplois de l'exercice.

Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds, indispensables à la mise en place des actions de l'association et à la pérennité de ses activités, reposent essentiellement sur les subventions, la collecte issue de la générosité du public non dédiée et les mécénats d'entreprises non dédiés.

### 8.3. Les Emplois réalisés

Les emplois des ressources ont été affectés à partir des emplois directs (versements au profit d'associations locales pour la réalisation de mission entrant dans l'objet de l'association) et des emplois indirects à partir de clés de répartition connues et appliquées depuis de nombreuses années, dans un souci de permanence des méthodes : ventilation des salaires au prorata du temps affecté aux postes, affectation des dépenses en fonction de leur finalité.

#### Missions de l'association

L'association œuvre dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays en voie de développement ou en reconstruction dans le but de redonner une dignité aux familles rurales des pays en développement en leur donnant la possibilité de vivre d'une production d'élevage.

Dans ce but, l'association soutient des associations locales en leur apportant une aide financière, logistique et technique.

Les dépenses dans le cadre des missions de l'association engagées pour l'exercice sont de 1 069 956€ dont 799 452€ sont financées par la générosité du public.

La part de générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 52 %

Vous trouverez ci-dessous le détail des missions de l'association, hors valorisation du microcrédit :

	Réalisées au 30 juin 2024	Réalisées au 30 juin 2023	Evolution
Missions sociales	1 044 919	1 272 881	- 1.22%
Missions en France	86 979	89 170	- 1.03 %
Missions à l'étranger	957 939	1 183 711	- 1.23 %

Les dépenses directes s'élèvent à la somme de 263 214 € et les dépenses indirectes à 694 725 €.

Les dépenses directes correspondent aux versements directs aux associations locales pour l'accomplissement des missions à réaliser sur la base de budgets prédéfinis et votés en comité de projets. Les dépenses indirectes correspondent aux dépenses de l'association en moyen humain et matériel mobilisés pour l'accompagnement des partenaires, à la réalisation de certaines activités en directes (formations, etc.) et pour assurer la bonne réalisation des missions sociales à l'étranger. Ceci inclue donc l'appui technique de proximité de la Coordination régionale d'Afrique de l'Ouest, ainsi que l'appui des responsables de projets.

#### Valorisation du microcrédit en animaux

Particularité propre à l'association, cette valorisation représente le cheptel dont a bénéficié des familles locales, issu des dons de l'association aux premiers bénéficiaires. Il correspond donc à la reproduction du cheptel initial que l'association a donné aux familles selon le principe « qui reçoit... donne ».



Il est valorisé en nombre d'animaux issus du cheptel original et donné par les premiers bénéficiaires des dons de l'association aux bénéficiaires suivants. Le montant unitaire retenu est le coût d'acquisition si l'association avait dû acquérir ce cheptel.

#### La recherche de fonds

Le total des dépenses Recherche de fonds engagé par l'association pour l'exercice clos au 30 juin 2024 est de 492 225€ dont 457 418€ sont financés par la générosité du public.

La part de générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 30%.

#### Les frais de fonctionnement

Le total des dépenses Frais de fonctionnement engagé par l'association pour l'exercice clos au 30 juin 2024 est de 173 527€ dont 94 527€ sont financés par la générosité du public.

La part de générosité du public dans le financement de ces actions représente donc 6%

#### Synthèse et évolutions

Total des emplois de l'association	Réalisées au 30 juin 2024	Réalisées au 30 juin 2023	Variation
Missions	1 044 919	1 272 881	-1.22%
%			
Recherche de Fonds	492 225	536 791	- 1.09%
%			
Fonctionnement	173 527	144 028	+0.83%
%			
<b>TOTAL</b>	<b>1 710 671</b>	<b>1 953 700</b>	

(hors valorisation microcrédit en animaux)

#### Commentaire général

Les ressources issues de la générosité du public restent la principale source de financement de l'association. Cette année la collecte a connu une hausse significative (+10%), principalement grâce à une mobilisation exceptionnelle de nos donateurs au cours des deux derniers mois de l'exercice. Les ressources provenant des entreprises connaissent une progression notable. Les subventions publiques sont en net recul (-22%) en raison du report d'instruction d'un dossier de demande de subvention à l'exercice suivant. De plus, conformément à notre annonce de l'année dernière, ESF se retire d'Haïti et ne sollicitera pas de renouvellement de convention avec l'AFD pour ce projet.

Cet exercice A24 est également marqué par la création de fonds dédié, en effet deux projets ont pris du retard, nécessitant la mise en place de fonds dédié : « Or gris des Savanes » au Nord Togo, dont les capitalisations et évaluations ont été reportées au dernier semestre, ainsi que « L'Envol des Femmes » au Maroc, confronté à des difficultés pour remplacer un pasteurisateur endommagé suite au séisme de septembre 2023.

En ce qui concerne les emplois, les missions sociales réalisées par ESF en direct (hors mise en œuvre des partenaires) sont en baisse cette année en raison notamment de l'absence d'un atelier célébrant nos 20 ans d'existence, organisé l'année précédente.

#### 9. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les locaux d'Elevages Sans Frontières situé au 41 rue Delerue à Wasquehal (59290) ont été vendus le 29 octobre 2024. ESF a déménagé son siège social et loue des locaux au 19 Passage de l'Internationale, 59800 Lille ce qui a engendré un investissement pour l'aménagement des nouveaux locaux.